Janvier 1987

nouvelles CSN

ÉDITION SPÉCIALE

En lock-out depuis le 19 août 1986

Les travailleurs de l'Alcan à St-Augustin se battent pour négocier une première convention!

Le 19 août 1986, la multinationale **Alcan** a décrété un lock-out à sa câblerie de **St-Augustin en banlieue de Québec**. C'est çà le vrai visage de la multinationale: ne pas reconnaître par écrit, dans une première convention collective, des conditions de travail et salariales, tout ce qu'il y a de plus normal, à un groupe de...30 travailleurs. C'est çà le vrai visage de l'Alcan: ne pas coucher sur papier des conditions qu'elle accordait déjà...

Le premier décembre 1986, les travailleurs de l'usine Alcan de St-Augustin, leurs conjointes, et des militant-e-s du Conseil central des syndicats nationaux de Québec (CSN) ont souligné leur mécontentement sur la façon dont l'Alcan traite ses employé-e-s en manifestant devant l'usine de cette municipalité.

À St-Augustin

L'Alcan mène une lutte de principe pour empêcher la syndicalisation!

Depuis le début de ses opérations à l'été 1977, l'usine de production de câbles à haute tension pour le transport de l'électricité a souvent été citée comme un nouveau modèle d'organisation du travail. ''Une administration qui revalorise l'ouvrier''. **''Une usine sans boss''**. ''Participation des travailleurs à l'entreprise''. ''... **''un modèle où peuvent trouver place l'imagination et l'initiative...''** C'est de cette façon que les médias ont présenté durant plusieurs années cette usine de fabrication de câbles d'aluminium et d'acier.

Aujourd'hui il apparaît que l'Alcan a valorisé ce type d'organisation du travail, qui se rapproche des fameux cercles de qualité de vie, pour éviter l'entrée d'un syndicat et augmenter sa productivité. Ainsi, en 1982, cinq ans après son ouverture, déjà l'Alcan réintroduisait des nouveaux types de contremaîtres, appelés coordonnateurs ou personnes ressources, pour obtenir le maximum de production. Puis, en 1985, l'Alcan a fait appel à un nouveau directeur, **M. Ronald Lafortune**. L'arrivée de celui-ci a chambardé radicalement le climat qui existait à St-Augustin depuis quelques années. Ce représentant de l'Alcan a instauré un climat d'insécurité, a remis en question l'ancienneté des travailleurs et a interrogé les acquis accordés par la compagnie au fil des ans.

Nous étions maintenant loin du nouveau modèle de gestion et d'organisation du travail tant vanté. Et pour être véritablement protégés, les travailleurs de la câblerie Alcan à St-Augustin ont adhéré à la CSN dans une proportion de 100% à l'été 1985.

Depuis la fondation du syndicat CSN à son usine de St-Augustin, il ressort que l'Alcan ne veut pas accorder à ce groupe d'employé-e-s compétents les conditions qu'elle allouait avant la syndicalisation. L'entêtement de l'Alcan s'explique par le fait qu'elle ne veut pas que les travailleurs des autres usines non-syndiquées adhèrent à un syndicat. D'où la lutte de principe qu'elle mène.

Le président du Syndicat des travailleurs de l'usine Alcan de St-Augustin (CSN), Jacques Gendron, et la présidente du Conseil central des syndicats nationaux de la région de Québec (CSN), Nicole Madore.

Alcan a connu une hausse de profits

Le géant de l'aluminium Alcan embauche environ 65,000 personnes réparties dans le monde entier. **Au Québec, l'Alcan emploie près de 8,500 personnes et elle possède notamment les usines suivantes: Arvida, La Baie, Alma, Shawinigan, Beauharnois, et St-Augustin.** Pour les trois derniers mois de 1986, la compagnie Alcan a enregistré un bénéfice net de $54 millions U.S. C'est une hausse de $47 millions US pour la même période l'an dernier.

Avenir de l'aluminium

Quant à l'avenir de l'aluminium, les experts observent que son prix a augmenté depuis le début de l'année 1986 et que la demande sera plus forte en 1987. Ainsi, un analyste, M. David Byrne, anticipe une augmentation de la production de 8% pour 1987. **En parlant de l'avenir des usines de câbles et de fils, le président d'Alcan au Canada, M. David Morton, a déclaré aux médias en septembre 1986 que: ''c'est le secteur qui génère le plus de profits''.**

"La qualité de vie c'est aussi un de nos produits" déclare l'Alcan

"C'est faux!" répondent les travailleurs de St-Augustin

L'Alcan propage que "la qualité de vie c'est un de nos produits". Un de ses présidents, M. Charles Heinrich, a affirmé aux médias il y a quelques temps que sa compagnie mettait des efforts pour offrir un milieu sain à ses employé-e-s. Mais lorsqu'il s'agit de reconnaître ce principe aux travailleurs de l'usine de St-Augustin, c'est tout autre chose. Pour le moment, l'Alcan refuse de s'engager à inscrire dans une convention collective des clauses, tout ce qu'il y a de plus normal rappelons-le, qui feraient en sorte d'améliorer la qualité de vie de travailleurs qui depuis 1977 ont fait la bonne réputation de la câblerie de St-Augustin.

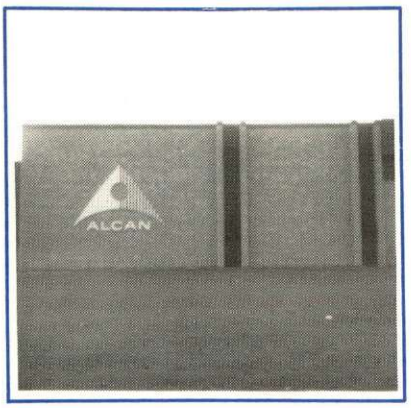

L'usine de St-Augustin

Les travailleurs revendiquent:

1- L'ancienneté: par l'introduction d'une clause d'ancienneté, les travailleurs désirent se protéger des mises à pied arbitraires comme c'est déjà arrivé à St-Augustin.

2- Santé-Sécurité: la formation d'un comité de santé-sécurité qui va pouvoir enquêter, faire des représentations, et, s'il y a lieu, déposer des griefs concernant les maladies et les accidents occasionnés par l'organisation du travail. **Il y a déjà eu des accidents de travail et la loi s'est avérée insuffisante**. En un mot, les syndiqué-e-s de St-Augustin veulent être équipés pour bien se défendre à ce chapitre et, surtout, avoir des véritables pouvoirs pour apporter des correctifs.

3- La semaine de travail: les travailleurs veulent une semaine régulière de travail de 40 heures, du lundi au vendredi. L'Alcan exige une semaine de travail de 40 heures...mais réparties sur sept jours. L'horaire avancé par la compagnie Alcan signifie des inconvénients pour la vie familiale et sociale des travailleurs. Avec le plan de l'Alcan, les travailleurs pourraient être obligés d'annuler des activités familiales ou sociales prévues depuis longtemps.

4- Le temps supplémentaire: actuellement, le temps supplémentaire est volontaire. Mais l'Alcan voudrait se réserver le privilège d'obliger des travailleurs à effectuer du temps supplémentaire si elle anticipe avoir un manque de personnel.

5- Sous-contrats: les travailleurs veulent protéger leurs emplois des sous-traitants.

6- Vacances: le droit de choisir leurs vacances. L'Alcan refuse!

Après une manifestation le premier décembre dernier, les représentants du syndicat et de la CSN ont donné une conférence de presse à laquelle ont assisté plusieurs travailleurs.

Augmentations salariales

La dernière augmentation salariale remonte à 1984, il y a donc trois ans. Les syndiqué-e-s de St-Augustin revendiquent un contrat de travail d'une durée de deux ans comprenant des hausses salariales de 1,80$ la première année et de 1,20$ pour la deuxième année. C'est l'équivalent d'une augmentation salariale de 4.5% par année depuis 1984. Cela leur permettrait de rattrapper le pouvoir d'achat perdu depuis trois ans.

Pourquoi se sont-ils syndiqué-e-s?

"Pour se protéger véritablement des abus" répondent-ils

"Il menaçait de me congédier"

"À chaque fois que le nouveau directeur avait besoin de moi pour faire des travaux d'entretien, je devais accepter. Sinon, il menaçait de me congédier. Après sept ans à l'usine, après avoir occupé un poste permanent, j'étais devenu un employé temporaire. On pouvait me congédier sans préavis. Voilà les raisons pour lesquelles je me suis syndiqué."

Yvan Boucher, électricien depuis avril 1979.

N.B.: Le département d'entretien de l'Alcan à St-Augustin ne compte qu'un seul électricien...

"En 15 minutes, il a congédié trois personnes"

"En l'espace de 15 minutes, le directeur, M. Ronald Lafortune, a congédié trois employé-e-s Il s'est vanté qu'il ferait le ménage et qu'il embaucherait du monde à plus bas salaires. Et d'ailleurs il le faisait lorsqu'il avait besoin d'un surplus d'employé-e-s temporaires. Je me suis dit, si nous ne nous syndiquons pas, nous allons perdre nos emplois."

Gilles Martin, opérateur depuis le 3 janvier 1978.

"L'Alcan ne garde pas d'accidentés"

Nelson Sutton est opérateur à l'usine Alcan de St-Augustin depuis le 28 mars 1978. Lui aussi s'est syndiqué pour ne pas être la victime des congédiements arbitraires. Laissons-lui la parole: *"J'ai eu un accident de travail, un mal de dos. Et on m'a dit que l'Alcan ne gardait pas d'accidentés."*

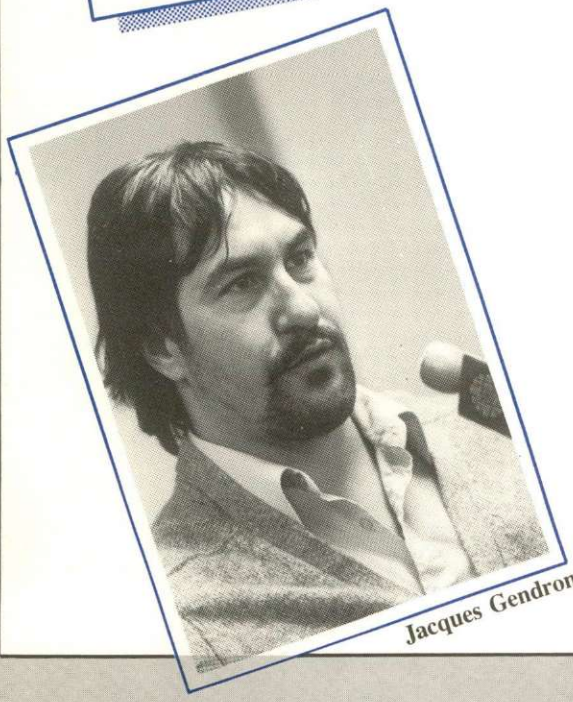
Jacques Gendron

"Nous étions pour tout perdre"

"Nous étions pour tout perdre. Du jour au lendemain, on ne reconnaissait plus nos acquis. Nous nous sommes syndiqué-e-s pour nous protéger des abus de toutes sortes."

Jacques Gendron, opérateur depuis juin 1977 et président du syndicat CSN.